

Allocution de Mme Anne Geneviève Bütikofer
Directrice H+ Les Hôpitaux de Suisse

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2018
Voies d'avenir
Samedi 3 novembre 2018
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Voies d'avenir et futur des professions du domaine de la santé

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Président du Conseil de l'Université,

Mesdames, Messieurs,

Notre système de santé est confronté à de multiples enjeux : évolution démographique et vieillissement de la population, pénurie des professionnels de la santé, augmentation des coûts de la santé, accélération croissante des progrès scientifiques et technologiques, mais aussi nouvelles exigences en matière d'information, de protection et de sécurité des données. Ces enjeux contribuent à l'évolution non seulement des formations, mais encore des conditions d'exercice des professions de la santé. Bref, il n'a jamais été aussi important que de réfléchir aux métiers de la santé de demain.

En préparant mon allocution, je me suis demandé à quoi ressembleraient les métiers de la santé du futur et en consultant différents sites relatifs à l'organisation du travail, j'ai découvert des notions aussi surprenantes qu'intéressantes. Florilège. Demain, nos écoles et nos universités, outre les formations traditionnelles de soignant et de médecin, offriront peut-être à leurs étudiantes et étudiants la possibilité de devenir :

« Algomédecineur » ou concepteur d'algorithmes pour créer des programmes d'aide à la décision pour les médecins.

« Imprimeuse d'organes » ou « corpcepteur », un concepteur d'organes de remplacement qui utilisera une imprimante 3D pour fabriquer des tissus et organes.

« Implanticienne » ou thérapeute-technicienne spécialiste des implants technologiques.

« Human data analyst » ou analyste de données humaines qui disposera d'une formation médicale et d'ingénieur, et qui sera chargé de recueillir des données envoyées par nos applications et objets connectés de santé pour par exemple déterminer les origines d'une pathologie et donner des conseils aux patients.

« Datacorpiste » ou spécialiste de l'exploitation des données corporelles numériques, qui sélectionnera et vérifiera la performance et la fiabilité des dispositifs d'enregistrement des données corporelles.

« Numérantin » ou préparateur en objets connectés santé qui adaptera les objets connectés aux besoins des patients et assurera la gestion et la transmission des données aux médecins.

« Numéropathe », praticien qui soignera les dommages commis par l'abus de numérique.

« Détoxeur », thérapeute spécialiste des dégâts provoqués par la présence dans le corps de métal et d'objets connectés, tels que court-circuit, piratage, infections, virus, interférences, nano particules.

« Andronancier » ou pilote de drone-ambulance.

« Médicoratrice », tour opératrice spécialisée dans le tourisme médical.

Plus sérieusement selon les chiffres de l'OCDE, les dépenses en matière de santé constituent aujourd'hui 12.1 % de notre PIB. Et le pourcentage des personnes actives qui travaillent dans le système de la santé est de 12%, ce qui fait de ce secteur le principal employeur en Suisse. Il est important de se rappeler qu'en un siècle la population de notre pays a doublé. Or, pendant la même période, le nombre de personnes de plus de 65 ans a triplé et celui de plus de 80 ans a également fortement augmenté. Selon l'Office fédéral de la statistique, d'ici à 2045, 26 % de la population aura 65 ans ou plus, contre 18 % aujourd'hui, et pour 100 personnes en âge de travailler, on comptera 56 personnes à l'âge de la retraite, contre environ 34 aujourd'hui. Bref, la population suisse ne devient pas seulement plus âgée, elle vit généralement plus longtemps et en bonne santé, grâce notamment au progrès de la médecine, et consomme de ce fait plus de soins. Les besoins et la complexité des professions du domaine de la santé vont donc croissants, qu'il s'agisse de professions issues de la formation professionnelle initiale et supérieure, mais aussi des qualifications de niveau HES et universitaire.

Pour maintenir et améliorer le niveau de santé de la population, des professionnels de santé hautement qualifiés et de divers métiers doivent satisfaire aux critères actuels de qualité. Deux tendances fortes que j'ai déjà évoquées laissent toutefois entrevoir un déséquilibre important à moyen terme : d'une part, le vieillissement de la population va exercer une forte pression sur l'offre et la demande en soins. D'autre part, cette pression sera accentuée parce que l'effectif des médecins va diminuer, particulièrement les médecins de premier recours dans les régions périphériques, mais aussi parce nous aurons un besoin accru de personnel soignant. Le juste équilibre à trouver pour que le nombre de médecins et des autres professionnels de santé soit suffisant à garantir un système de soins de qualité est très complexe. Il est le fait de plusieurs facteurs, et je vais présenter ici quelques exemples.

Premièrement, il ne peut y avoir de système de santé performant sans des professionnels bien formés, en nombre suffisant et correctement rémunérés. Il s'agit donc de constituer une offre en personnel soignant adéquate. A cet égard, il faut porter nos efforts sur le nombre de personnes formées, à la condition naturellement qu'un nombre suffisant de places de stage soit disponible. Mais il faut aussi agir sur la fidélisation du personnel en activité. Il n'est en effet pas raisonnable d'accroître de façon continue le nombre de personnes formées si l'on sait qu'une part importante du personnel soignant quitte de façon prématurée la profession. Or, les mesures permettant de fidéliser le personnel sont bien connues : rémunération adaptée, temps de travail flexibles, participation aux processus décisionnels, promotion de la formation continue et complémentaire, pour n'en citer que quelques-unes.

Je me permets d'ouvrir ici une petite parenthèse pour vous parler de la place des femmes médecins dans tout ça. Eh bien on constate que les femmes ont déjà largement investi la profession. Selon la statistique médicale de la FMH, elles constituent aujourd'hui 42 % des effectifs, contre 11 % seulement voici 50 ans. Et l'avenir s'écrira toujours davantage au féminin. J'en veux pour preuve qu'en 2015, on dénombrait 5'700 étudiantes en médecine contre 4'200 étudiants. Et même si, aujourd'hui, les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à exercer (ils

sont 58 %), le gros problème, c'est de s'assurer que les femmes restent dans la profession et à un niveau qui correspond à celui de leur formation. On entend souvent que les universités sont confrontées à un phénomène de « leaky pipeline », ou « tuyau percé ». C'est-à-dire que plus on monte dans les échelons hiérarchiques supérieurs, moins on trouve de femmes. Eh bien c'est la même chose dans les cursus et dans les professions de la médecine. On constate que le phénomène du « tuyau percé » est bel et bien présent en Suisse avec une diminution constante du nombre de femmes dans les échelons supérieurs du secteur stationnaire. Si la féminisation a progressé ces dernières années parmi les médecins assistants avec 58 % de femmes actives en 2016, seules 22 % sont encore médecins adjointes, mais elles ne sont plus que 12 % de médecins cheffes de département dans un hôpital.

Et sans surprise, selon une étude de l'institut gfs Berne en 2016 qui a demandé aux femmes exerçant la médecine en Suisse les raisons qui les avaient fait quitter leur activité avant l'âge de la retraite, les arguments principaux évoqués ont été la conciliation de la vie professionnelle avec la prise en charge des enfants, le taux d'occupation et les durées de travail, ainsi que le niveau d'exigence du travail.

Je referme ma parenthèse pour revenir à mes réflexions sur le besoin et la fidélisation du personnel soignant et médical. En effet, s'il s'agit de constituer une offre en personnel adéquate d'une part, on doit se demander d'autre part si des transformations du mode de fonctionnement de notre système de santé pourraient diminuer la pression sur la demande en personnel soignant ou, plus concrètement, si on peut « faire plus avec moins » ? Ces dernières années, différents moyens ont été envisagés afin d'améliorer l'efficacité du système de santé, par exemple avec des mesures politiques pas très populaires comme l'intervention du Conseil fédéral dans la fixation du tarif ambulatoire, l'introduction d'un budget global ou la limitation des ouvertures de nouveaux cabinets médicaux. Ou avec des mesures plus positives comme la consécration du principe de l'ambulatoire avant l'hospitalier, ou encore dans le domaine des soins intégrés et l'encouragement de l'interprofessionnalité.

Prenons alors l'interprofessionnalité, c'est-à-dire la collaboration de différents métiers de soins par la mise en synergie, l'échange et le partage de compétences, comme deuxième exemple permettant de trouver un juste équilibre pour que le nombre de professionnels de santé soit suffisant à garantir un système de soins de qualité. L'interprofessionnalité est devenue un élément indispensable à des soins de qualité, tout en assurant une meilleure continuité dans la prise en charge des patients, et, in fine, leur sécurité. Les organisations nationales de formation repensent les filières de soins pour identifier et harmoniser les points de convergence entre les différents profils de professionnels. Certaines hautes écoles de santé et facultés de médecine, comme celles de Genève, offrent une formation prégraduée interprofessionnelle à leurs étudiantes et étudiants avec pour ambition d'améliorer la qualité des soins en décloisonnant les formations des professionnels et en créant les conditions d'un apprentissage conjoint et réciproque, basé sur des pratiques collaboratives.

Un troisième exemple réside dans le système de formation suisse aujourd'hui et la combinaison d'éléments qu'il offre. En effet grâce à la progression continue du niveau d'apprentissage des professionnels il est aujourd'hui possible de commencer

sa formation dans le domaine de la santé par un apprentissage et de terminer à l'université. Ceci permet une optimisation des connaissances et ainsi du travail. Plutôt que de simplement augmenter les places de formations par métier, le système de formation continue au travers des passerelles accroît les possibilités de former suffisamment de personnel diplômé et permet ainsi aux gens qui travaillent dans ce secteur de se spécialiser ou se réorienter tout au long de leur carrière. L'attractivité des professions du domaine, mais aussi la fidélisation du personnel s'en voient ainsi renforcées.

Si je mets l'accent aujourd'hui sur ces aspects positifs plutôt que sur les coûts de la santé, c'est justement parce que sous l'angle économique il faut rappeler que le secteur de la santé crée un grand nombre de places de travail. En Suisse, les hôpitaux ne sont pas seulement responsables de la prise en charge médicale de la population, ce sont aussi des employeurs importants : 202'000 collaboratrices et collaborateurs (toutes tâches confondues) prennent en charge plus d'un million de patientes et de patients dans les hôpitaux et les cliniques en Suisse chaque année. En 2016, on dénombrait environ 162'000 emplois à plein temps dans les hôpitaux suisses soit 45'000 de plus qu'en 2001. Par ailleurs, depuis 1970, le nombre de médecins a plus que triplé (passant de 5'508 en 1970 à 18'473 en 2016).

D'ici à 2025, les besoins en prestations de soins vont massivement augmenter. Selon le rapport national de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) de 2016, seule la moitié des besoins en relève sera couverte. On attend donc une forte croissance sur le plan de la création de valeur du secteur de la santé qui, selon les statistiques de l'Office fédéral de la statistique, continue de bénéficier d'une évolution positive de l'emploi avec une constante augmentation des postes de travail au second trimestre 2018. Ce secteur a donc un impact significatif sur l'emploi et continuera de proposer de belles opportunités dans le futur.

Or, comme je le disais en préambule, la révolution du numérique fait que les métiers de la santé sont appelés à changer. Les professionnels vont être amenés à intervenir dans des domaines de compétences différents. L'hôpital doit réfléchir aujourd'hui à l'évolution des métiers et à l'adaptation de ses outils d'accompagnement. Les institutions doivent anticiper de nouvelles fonctions et définir des processus intermédiaires pour accueillir le changement des pratiques, des prises en charge et des besoins des patients. C'est donc l'organisation des métiers de la santé, des institutions de soins et même la relation avec le patient qui vont s'en trouver profondément modifiées. On doit se poser la question non seulement du rôle du médecin, des soignants et celui du patient, mais aussi de leurs relations. Et enfin, on doit également s'interroger sur l'évolution et l'organisation des formations des soignants de demain.

Pour conclure, j'aimerais encore citer un rapport de 2017 de la société américaine Gartner, une société de conseil et de recherche dans le domaine des techniques avancées. Ce rapport fait état de l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi. En particulier dans le domaine de la santé, la robotisation des prestations exige que l'on repense la formation des soignants. De plus en plus d'outils robotisés assurent de manière autonome des activités de routine, notamment dans les soins de longue durée. Le livre de Xavier Comtesse et Daniel Walch « Médecine augmentée », paru

cette semaine, rappelle que l'alliance de la digitalisation et de l'intelligence artificielle touchera toutes les professions médicales, remplaçant de-ci l'acte médical par des actes robotisés, renforçant de-là la qualité des actes et la sécurité des patients par des programmes intelligents et une optimisation de la circulation des données médicales digitalisées. Si leurs auteurs prédisent que l'intelligence artificielle permettra à l'avenir des économies de 4 milliards dans la santé à condition de se l'approprier par la régulation, la formation dans les universités, la recherche et l'innovation, ils appellent de leurs vœux un projet politique national pour accompagner le changement. Alors aujourd'hui l'étudiant, le futur professionnel ou le professionnel de la santé qui s'y connaît en informatique, qui comprend les besoins de la société et dispose par là d'une bonne compréhension des sciences humaines et sociales, a toutes ses chances sur le marché du travail.

Consultations à distance, applications mobiles prédictives de santé, dossier électronique du patient en ligne, actes chirurgicaux effectués à des milliers de kilomètres de distance, algorithmes d'intelligence artificielle, organes créés par une imprimante 3D. Ces évolutions technologiques dans le secteur de la santé ne relèvent plus de la science-fiction et s'inscrivent peu à peu dans le quotidien. Et qui dit nouvelles pratiques dit nouveaux métiers ! Alors Monsieur le Recteur, si vous me permettez, pour en revenir à Alice, que vous nous avez présentée en ouverture de ce Dies academicus, je suis persuadée qu'elle a un bel avenir avec une multitude de nouvelles professions qui s'ouvrent à elle.